

Les squatteurs pleurnichent sur « la surveillance bourgeoise de la propriété privée »



Un gauchiste ne déçoit jamais. Partant, sa prose non plus. Voilà que nos amis de Paris Lutte, un groupuscule qui milite en faveur de l'accueil et du bon traitement des «migrants» (à ce titre, on se demande contre quoi ils luttent) se plaignent qu'un clandestin ayant forcé une propriété privée pour la squatter se retrouve en prison.

<https://paris-luttes.info/un-an-ferme-pour-une-tentative-d-9117>

Le raisonnement paraît logique par les temps qui courent : quand on est migrant, on a tous les droits, y compris celui de s'approprier les biens du Blanc autochtone raciste et post-colonialiste.

Pas de chance pour nos Don Quichotte, la demeure visée ce jour-là était équipée d'une alarme.

Constatation que Paris Lutte traduit dans une prose qui rappelle les grandes heures de notre langue :

« La surveillance bourgeoise de la propriété privée ne cesse de se perfectionner. »

Ces écervelés ne parviennent même pas à comprendre que, si les Français sont contraints d'installer des systèmes de protection de plus en plus efficaces et coûteux, c'est que la gabegie règne en France, et que ce sont les citoyens honnêtes qui doivent craindre l'expropriation par des clandestins totalement étrangers à notre culture et à nos valeurs, bien aidés par des milices gauchistes ignorantes du monde en dehors de leur bulle bien protégée de la société individualiste et d'ultraconsommation.

Analysons la rhétorique gauchiste :

« Les policiers ont entamé une enquête pour tentative de cambriolage, bien que la maison soit inoccupée et que les propriétaires eux-mêmes aient reconnu plus tard que, des quelques affaires laissées sur place, rien n'avait disparu. (Il a alors écopé d'une peine d'un an ferme pour un cambriolage sans objet volé...) »

Oui, et c'est d'ailleurs une carence de la loi que Macron devrait s'employer à résorber, plutôt que d'annoncer des mesures pour lutter contre le harcèlement des femmes : en France, la législation est fort peu propice aux propriétaires face aux squatteurs et, devant l'invasion migratoire insoutenable que nous subissons, policiers et magistrats sont contraints d'utiliser des voies de contournement pour faire croire à l'existence d'un minimum d'ordre social.

S'ensuit une émouvante épitaphe ante-mortem retraçant l'histoire de ce clandestin, prétendument rebelle face à Idriss Déby, courageux militant politique qui risquait sa vie au Tchad (ben voyons), passé par la Libye où il a échappé à l'esclavage (il avait une jambe cassée, voilà qui explique tout) pour parvenir en Europe par les filières de l'immigration illégale, la mer sans doute, via l'Italie.

Toute cette avalanche de bons sentiments en kit laisse cependant de côté le fait que parcourir la mer à bord d'un bateau de passeurs coûte souvent plus d'un millier d'euros. De toute évidence, notre valeureux Jean Moulin n'a pas pu s'embarquer pour le Vieux Continent à la faveur d'un cadeau que lui aurait accordé des passeurs, lesquels ne sont pas forcément connus pour leur noblesse d'âme.

Cette histoire est de toute manière impossible à prouver. Mais on peut compter, d'une part sur la capacité des gauchistes à affabuler, d'autre part sur la tendance plus que mythomane des « migrants » pour enterrer définitivement tout espoir de véracité dans cette affaire. Notre grand résistant n'a pas de papier, on ne peut rien prouver, ni son âge, ni sa nationalité, ni son histoire et cette avalanche de pensées justes n'a qu'un but : émouvoir le Blanc petit-bourgeois qui

aurait la malchance de perdre cinq minutes à lire ces lignes, de manière à le faire sentir coupable du sort de tous les clandestins injustement réprimés et à la rue alors que lui, salaud de Français, est bien tranquillement niché sous un toit.

On peut éprouver de l'empathie pour ces hommes et femmes qui, dans de rares cas, sont effectivement de véritables réfugiés : mais nous ne devons aucunement nous sentir responsables de quoi que ce soit. Et, surtout, notre voyageur a finalement bien de la chance d'avoir été traité de la sorte, car dans un pays africain, quel qu'il soit, il aurait sans doute été envoyé en prison sans jugement et appelé à y pourrir le reste de sa vie, potentiellement écourtée par les coups de matons sadiques.

D'ailleurs, pourquoi n'a-t-il pas tenté sa chance en Algérie ? Bizarre...

Lou Mantely